

Metz, le 16/04/2024

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE d'ETABLISSEMENT

Du 16/04/2024

La délégation Force Ouvrière était composée de : Jean-Pierre MENGEL, Pascale CODIROSSO, Laura RIEFFLE, Sandrine JOLY, Mustapha BEN AMAR

Représentant Syndical : Jean-Jacques FREUDENREICH

Séance présidée par Steve JECKO (DR) assisté de Laura FEOLI. En présence d'Audrey KOHLER (DRH),

Ordre du jour

1. Informations du Président
2. Approbation PV du CSE du 19 mars 2024
3. L'emploi :
 - 3.1 Mouvements du personnel CDI, CDD (Tableau de sortie CDI avec les motifs)
 - 3.2 Recrutements en cours.

Intervention Marjorie KUBIAK

4. Chantier en cours sur les accueils / point sur l'organisation accueil

Détail de la demande : La direction régionale s'est engagée depuis 2020, à faire de l'accueil un chantier prioritaire. En juillet 2021 le directeur régional a confirmé l'engagement de 2020 en précisant « cette fonction revient au cœur du projet des accueils », en mai 2022 le même directeur régional s'engage à déployer 1 chargé d'accueil par centre pour la fin de cette même année à une ou deux exceptions près. « Le DR dit qu'il est important de rompre avec le « saucissonnage » de la fonction accueil ». Fin 2023, nous constatons une recrudescence des fins de contrat pour les charges d'accueils. Enfin lors de CSEE de janvier 2024, le DRA nous informe de la mise en place de pôle administratif par centre.

4.1 Confirmez-vous ce changement impactant toute le région Grand Est ?

4.2 Comment expliquer ce changement de d'orientation ?

4.3 Si oui quelle organisation allez-vous mettre en place ?

4.4 Quels outils avez-vous utilisé pour valider cette nouvelle organisation de l'accueil et pôle administratif

4.5 Avez-vous réalisé une étude sur l'impact que ce changement allait avoir sur la charge de travail de l'ensemble des salariés ?

Intervention de Carine STEINMETZ

5. Production à fin mars 2024 HTS et chiffre d'affaires à fin février.

6. Bilan financier AFPA Grand Est 2023 et budget 2024. (sous réserve de dispo)

7. Intérim, portage salarial

8. Communication de la liste des prestataires externes engagés par la Direction régionale ainsi que les contrats avec le cout des prestations de services associés à chacun d'eux ?

Est-ce que le choix de ces prestataires s'est fait suite un appel d'offre ?

Intervention de Magali ANTONIO

9. Point sur la gestion des devis pour les marchés privés :

1. Cartographie des types de devis et services en charge de ces derniers

2. Présentation du process : qui les rédige, selon quelle procédure, quels documents sont renseignés, y a-t-il des logiciels utilisés, à qui sont-ils envoyés, sous quelle forme, qui les réceptionnent, qui les traitent, quel type de réponse, quels sont les délais de traitements ?
 3. Combien de devis VAE, CPF, réglementaire, militaire, autres sur l'année 2023 ?
 4. Taux de transformation par type de devis.
 5. Pour quels motifs sont refusés les devis ?
 6. Y a-t-il un suivi régional ?
10. Présentation par la directrice du développement du plan d'action suite aux collectifs métiers ayant eu lieu à l'afpa Grand Est.
 11. Compte rendu commission ASC
 12. Compte rendu commission CSSCTe
 13. Divers
-

1 . Infos du président

Une centaine d'actions en cours de revalorisation suite à l'inflation, du coût de l'énergie et du petit outillage, cela pourrait correspondre à environ 1 millions d'euros de CA en plus.
Signature du PRIC sur 4 ans.

CA 2023 : 74 Millions

CA 2024 : prévision 66 Millions (commande France Travail en diminution)

AO FLE : l'Afpa ne se positionnera pas, tel que présenté cela provoquerait une trop forte désorganisation.

Pour FO nous avons alerté sur la répartition de la charge de travail pour nos collègues de la PRAO et notamment sur l'organisation qui allait être mise en place avec les centres. DR : La même organisation sera mise en place avec des pilotes dans chaque centre, une communauté de rédacteurs. Il faut une réponse en lien avec des entreprises locales qui participeront également au recrutement des stagiaires. L'IA sera également utilisée pour préparer le travail et à bon escient.

FO : La PRAO a-t-elle bénéficié des retours d'expérience des anciens appels d'offre ?

DR : Oui ceci est maintenant exploité.

2 . Approbation à l'unanimité des PV du CSEE et du CSEE EXTRA

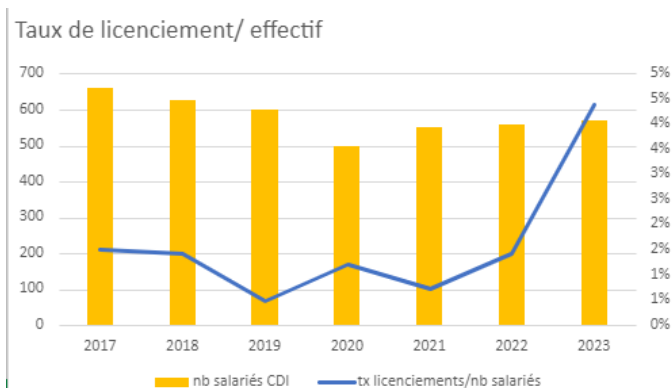
Déclaration de la délégation FO sur le climat et les conditions de travail qui se dégradent. Nous faisons remarquer une vague de licenciement et d'entretiens disciplinaires, créant un climat de terreur dans nos centres.

La délégation FO s'engage à faire valoir les droits des collègues malmenés.

Nous rappelons que les membres élus du CSE ont le droit d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes, à leur santé physique ou mentale, ou aux libertés individuelles. Factuellement, le non-renouvellement des collègues en CDD, la remise en cause automatique des postes et la désorganisation de la fonction de chargé d'accueil et d'information, ainsi que d'autres pratiques, ont engendré un mal-être des salariés de l'AFPA Grand-Est.

3 . Emploi

FO fait remarquer le nombre croissant de licenciement avec un pic en 2023. Ceci est à l'origine de notre déclaration.



4 . Chantier sur les accueils

Le DR propose une organisation avec 2 accueils distincts dans chaque centre.

- Un accueil « tout venant » qui doit gérer les livraisons, les demandes administratives, l'accueil des groupes. Il serait ouvert uniquement de 8h à midi et l'après-midi sur rdv. Il y aurait une borne internet mais qui ne remplacera pas la CAI.

La signalétique de centre sera retravaillée.

Une communication sera faite sur lors de la mise en place de cette organisation de toute manière qui doit être effective en fin d'année 2024.

- Un accueil information orientation piloté par le dispositif accompagnement. Il serait composé d'un chargé d'accueil et information + les CRA + AF recrutement + le dispositif accompagnement + ASE + conseiller transition + formateur préinsertion. Ce dispositif est en cours d'expérimentation à Saint Avold. Cette organisation doit correspondre aux engagements d'accueil inconditionnel de l'AFPA. La proposition du modèle « ST Avold » ne sera pas forcément applicable dans tous les centres. L'idée est également d'assurer un accueil pour les futures partenaires qui vont s'implanter dans les villages des solutions, moyennant une contribution financière.

FO demande un calendrier pour ce « chantier » en évoquant non seulement une problématique de RH mais aussi des problèmes de locaux adaptés.

Le DR répond que l'objectif est fin 2024 – tout doit être réglé - + des collectifs métier en juin dans chaque centre pour faire des propositions propres à chaque situation. Ces collectifs seront pilotés par les RAP qui seront informés semaine prochaine de ce chantier

FO demande des précisions sur le pôle administratif annoncées par le DRA à un précédent CSE.

Le DR répond que ce pôle sera dissocié de l'accueil.

FO demande si la CAI et l'AFR vont dépendre de la RAP dorénavant en lieu et place du RGS.

Le DR confirme que les CAI et AFR vont dépendre de la RAP et que des discussions ont lieu au niveau national à ce sujet.

5 . Production à fin mars

HTS en baisse, chiffre d'affaires en baisse

CA en baisse suite à la diminution des bons de commande France Travail et également moins d'actions financées région.

Cette baisse est visible partout dans le Grand Est sauf sur Strasbourg qui malgré tout avait eu un démarrage difficile début 2023.

Nous constatons également une forte baisse des ETP, l'objectif étant à 732, nous sommes à fin mars à 722.

Pour FO tous ces chiffres à la baisse ne font que confirmer l'inquiétude générale ressentie dans les centres.

6 . Bilan financier

Le DR annonce une baisse de chiffre d'affaires de 10 millions € pour 2024 par rapport à 2023.

Baisse dû à France travail.

Le budget de la région a été construit en fonction des ETP disponibles.

Il manque toujours de la saturation et on pourrait arriver à +2.7 millions € en intégrant 1 stagiaire de plus par action déjà vendue.

FO se pose la question sur le CA de la DR en forte augmentation par rapport aux années précédentes, celui-ci est construit à partir des projets portés par la DR : exemple la job academy est portée par le FSE à la place de subvention, le PACE, l'alternance et « greenskine ».

Le DR annonce un objectif : équilibre à 2028

On croise les doigts pour que tout se passe sans toucher au personnel.

Pour FO c'est déjà fait.

Des pistes seront suivies pour l'amélioration de notre EBE :

- Ouvrir d'avantage nos hébergements gain 1,5 M€
- Imposé à Eurest l'ouverture des restaurants vers l'extérieure comme prévu dans le contrat avec cette société. Cela évitera à l'AFPA de compenser les pertes de Eurest.
- Mise en place d'espaces de coworking en location
- Augmenter nos prix de vente lors des prochains appels d'offre

L'ensemble des mesures peut représenter 3M€.

8 . Prestataires externes

Un problème d'accès aux applicatifs n'a pas permis de remettre aux élus les éléments liés aux prestataires externes.

Une présentation des 4 principaux est faite par le DR.

9 . Point sur la gestion des devis pour les marchés privés

Présentation de l'organisation de la saisie des devis par Magali Antonio en fonction des marchés

Nous faisons remarquer qu'il serait intéressant de mesurer la charge de travail des référents VAE souvent en grande difficultés.

Qu'en est-il du blocage des devis KAIROS pour les marchés CSP dans les Vosges ? Toute l'équipe locale et régionale connaît le problème mais toujours pas de solution.

Augmentation du prix pour les permis et habilitations électrique car nous sommes particulièrement bas.

Il y a une homogénéisation des prix des produits réglementaires en cours au niveau national car pour l'instant chaque région à son tarif.

10. Plan d'action par la Directrice du développement

11. Compte rendu commission ASC



COMMISSION
ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

COMPTE RENDU
du jeudi 15 février 2024
AFPA DR METZ

12. Compte rendu commission CSSCTe

AFPA
CSSCT Grand Est
Réunion extraordinaire

Le PV est approuvé par les élus

Le secrétaire annonce que la commission sécurité santé et condition de travail va reprendre les inspections des sites du Grand Est avec une analyse de la réglementation liée à l'accessibilité des bâtiments aux personnes subissant un handicap. Le 1^{er} site sera celui de Strasbourg.